



Les nouveautés musicales, c'est vendredi!

Dorénavant, partout dans le monde, les nouveautés musicales seront publiées les vendredis.

Montréal, le 9 juillet 2015 - Dès demain, entre en vigueur la décision de la *Fédération internationale de l'industrie phonographique* (IFPI) de faire du vendredi le jour universel des sorties des nouveautés musicales au lieu du mardi.

L'IFPI, qui représente essentiellement des multinationales, croit que cette décision répond à une demande des consommateurs, qui auront accès aux nouveautés au même moment, peu importe le pays dans lequel ils se trouvent. Elle dit avoir sondé les consommateurs de musique, qui auraient été nombreux à indiquer que le vendredi était leur journée préférée pour se procurer de la musique.

L'IFPI espère également raviver le sentiment d'excitation des consommateurs de musique envers l'événement que constitue le lancement d'un enregistrement sonore, sentiment qui a aujourd'hui le potentiel d'être exacerbé par les médias sociaux, où se rencontrent et échangent des fans de partout dans le monde.

Des changements à l'ADISQ

Afin de tenir compte de cette nouvelle façon de faire, l'ADISQ modifiera ses outils de promotion de la musique. Ces changements prendront effet à compter du **vendredi 10 juillet**.

PalmarèsADISQ

La plateforme numérique PalmarèsADISQ fera les mises à jour de sa section *Nouveautés* tous les vendredis plutôt que les mardis. De plus, en raison de cette nouvelle stratégie, les mises à jour

des sections *Sur les ondes (tops radio)* et *Top ventes* se feront tous les mardis, pour concorder avec les rapports de Nielsen qui servent aux données publiées sur le site. Pour consulter le site, rendez-vous à l'adresse suivante : <http://palmares.ca/fr/>.

PalmarèsPRO

De la même manière, le magazine industriel PalmarèsPRO, publié sur le web, verra également sa journée de publication modifiée au **mardi midi** à compter du **14 juillet**. Pour consulter le magazine : <http://pro.palmares.ca/>.

-30-

Source : ADISQ

Relations de presse : Chloé Rossi, Roy & Turner Communications / 514 844-9678, poste 201 / crossi@roy-turner.com